

ARRÊTE N° 2024-593

PORTANT NOMINATION DE LA CHARGÉE DE MISSION « TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET PATRIMOINE » DE LA FACULTÉ DES LETTRES

La doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

*Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de Sorbonne Université ;
Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;*

ARRÊTE

Article 1

Madame Caroline MICHEL D'ANNOVILLE, professeur des universités, est nommée chargée de mission « Transition environnementale et patrimoine » de la Faculté des Lettres.

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} octobre 2024.

Article 3 :

L'arrêté n°2024-336 en date du 28 mars 2024, portant nomination de la chargée de mission « Transition environnementale », est abrogé.

Article 4 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet « actes réglementaires » de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 26 septembre 2024

La doyenne de la Faculté des Lettres



Béatrice PEREZ

